**MAGAZINE** LAURENCE BLOCH, LES **BONNES ONDES D'INTER** 





**LGBT** : le mythe fondateur des émeutes de Stonewall

# e Monde Week-END

SAMEDI 29 JUIN 2019 - 75<sup>E</sup> ANNÉE - N ° 23161 - 4,50 € - FRANCE MÉTROPOLITAINE WWW.LEMONDE.FR

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGLIO

# Des canicules plus fréquentes et plus sévères

- ► Quatre départements du sud de la France ont été placés, pour la première fois, en vigilance rouge par Météo-France, et 76 autres en vigilance orange donne climatique
- ▶ La température devrait atteindre, vendredi 28 juin, à Nîmes, un record: 45°C. Les Français tentent de s'adapter à cette nouvelle
- ▶ Les canicules ont été deux fois plus nombreuses entre 1984 et 2018 que pendant les trente-quatre années précédentes et vont doubler d'ici à 2050
- ▶ Pour François de Rugy, le ministre de la transition écologique, la prise de conscience est là, il reste à en accepter les contraintes PAGES 8 À 10 ET PAGE 22

**M** ÉDITORIAL TRANSITION ÉCOLOGIOUE: UN MOMENT CHARNIÈRE

# **Politique** Mélenchon renvoyé en correctionnelle

Le dirigeant de La France insoumise et cinq de ses responsables sont convoqués, en septembre, devant le tribunal de Bobigny, après la perquisition houleuse au siège du mouvement, le 16 octobre 2018

# **Patronat**

Le Medef renonce à inviter Marion Maréchal

PAGE 13

# FRANCE TÉLÉCOM

# UN PROCÈS **NORME**

- ▶ « La mort de mon père, c'est la réussite de leur objectif », a brutalement déclaré, jeudi 27 juin, la fille de Rémy Louvradoux, qui s'est immolé par le feu après avoir été « redéployé » par l'entreprise
- ▶ L'écrivain Vincent Message, qui va publier, en août, un roman sur la souffrance au travail, raconte sa vision du procès des sept anciens dirigeants pour harcèlement moral

PAGES 14 FT 30-31

# **Tunisie** Inquiétudes sur le processus démocratique

Alors que des élections majeures sont prévues avant la fin de 2019, un double attentat meurtrier était revendiqué par l'EI, jeudi 27 juin, et la popula-tion apprenait l'hospitalisation du président Essebsi

Les grands-parents à la recherche des enfants du djihad

PAGES 24-25

# **Patrimoine**

Jean-Paul Goude sauve le squat de «Vernon Subutex»

Le photographe et réalisa-teur de publicités a acheté, le 13 juin, la célèbre villa Zilveli, à Paris, qui tombe en ruine. C'est là que Virginie Despentes avait abrité son héros fatigué

# **Arts** Baselitz. cul par-dessus tête à Venise

Le peintre allemand, qui fit scandale en représentant Hitler, expose à la Biennale son monde renversé, manière de créer l'inconfort du spectateur

# **Grand Paris Faut-il en finir** avec le périphérique?



oulevard périphérique, en août 2016. PHILIPPE LOPEZ/AF

nicipales de 2020, nombre de can-didats à la Mairie de Paris n'ont pas de mots assez durs contre cette infrastructure inaugurée en 1973 et qu'empruntent chaque jour plus d'un million de véhicu-les. «Monstre», «anneau mau-dit», symbole de «la civilisation de la bagnole»: les épithètes ne manquent pas pour qualifier l'axe routier le plus fréquenté d'Europe. Il y a ceux qui veulent carrément le supprimer et rêvent de le remet réfléchissent à de simples aménagements - sa couverture, la mise en place de voies réservées... PAGES 16-17

# Attaque

L'imam de Brest, un prédicateur influent, blessé par balles

PAGE 14

# **Etats-Unis**

Le candidat Ioe Biden sous le feu de ses concurrents démocrates

PAGE 3

# Réseaux sociaux Facebook rêve d'une cour suprême

PAGE 18

# Social

Ford supprime 12 000 emplois en Europe

PAGE 19



magne 3.50¢, Andorre 3.20¢, Autriche 3.50¢, Belgique 4,70¢, Cameroun 2.900 F.CFA, Canada 5.50 \$Can, Chypre 3.20¢, Côte d'Ivoire 2.300 F.CFA, Danemark 35 KBD, Espagne 3.30¢, Gabon 2.900 F.CFA, Grande-Bretagne 2.90¢, Grèce 3.40¢, Guadeloupe-Martinique 3.20¢, Glyane 3,40¢, argine 1.90 HUF, Irlande 3,30¢, Italie 3,30¢, Liblan 6.500 LBP, Luxembourg 4,70¢, Malte 3,20¢, Maroc 2.01 H, Pays-Bas 3,50¢, Portugal cont. 3,30¢, La Réunion 3,20¢, Senégal 2.900 F.CFA, Suisse 4,20 CHF, TOM Avion 500 XPF; Tunisie 3,80 DT, Afrique CFA autres 2.900 F.CFA

# L'aide alimentaire au défi de la suppression des niches fiscales

Les avantages fiscaux consentis aux entreprises mécènes pourraient être réduits

ne crainte se fait jour chez les associations qui reçoivent et distribuent des dons alimentaires. Les Restos du cœur, le Secours populaire, la Croix-Rouge française et la Ban-que alimentaire qui, elle-même, approvisionne des centaines d'associations redoutent de devenir les victimes collatérales de la

chasse aux niches fiscales.

Le sujet est au menu du projet de loi de finances pour 2020 car les mesures annoncées pour ré-pondre à la crise des « gilets jau-nes » et les baisses d'impôt an-noncées par Emmanuel Macron le 25 avril seront financées par la diminution des avantages fiscaux consentis aux entreprises, notamment celui pour les actions de mécénat. Or, le don de produits alimentaires est considéré comme du mécénat et la grande distribution profite de l'avantage fiscal qui lui est lié. Le raboter ou le supprimer pourrait donc entra-ver la redistribution de vivres aux plus démunis.

Les Restos du cœur, par exemple, distribuent 115000 tonnes de denrées dont 40 % issues de ces dons; la Banque alimentaire recoit chaque année l'équivalent de 360 millions d'euros de dons en nature venus d'entreprises ainsi autorisées à déduire de leur impôt sur les sociétés 60 % des dons dans la limite de 0,5 % de leur chif-fre d'affaires. C'est la loi Aillagon, en 2003, qui a créé ce régime fiscal du mécénat d'entreprise, «géné-reux (...), le plus incitatif d'Europe », selon la Cour des comptes dans

son rapport de novembre 2018. Le système a si bien fonctionné que cette niche fiscale commence, toutes formes de mécénat confondues, à peser sur le budget de l'Etat: entre 2004 et 2017, le nombre de sociétés bénéficiaires a dé cuplé, passant de 6500 à 68930, tout comme la dépense fiscale, de 90 à 902 millions d'euros! Ces

avantages sont très concentrés un petit nombre d'entreprises (24) captent à elles seules 44% des ré-ductions d'impôt. Grâce à leurs dons de produits alimentaires, les grands distributeurs, Casino, Car-refour, Auchan, Lidl, mais aussi les agriculteurs et l'industrie agroalimentaire, figurent aux premières places du palmarès des donateurs t de la défiscalisation

# Un coup dur

En octobre 2018, un amendement à la loi de finances proposé par Joël Giraud, député (LRM) des Hautes-Alpes et rapporteur général du budget, avait déjà inquiété les as-sociations. Il entendait plafonner le montant des dons déductibles à lo millions d'euros, soit un avan-tage maximal de 6 millions d'euros. De son côté, la Cour des comptes suggère de ramener le taux de 60 % à 50 %, voire 40 % de déduction fiscale. Les discussions actuelles évoquent la possibilité de plafonner l'avantage fiscal luimême à 1 ou 2 millions d'euros

«Beaucoup de nos entreprises donatrices dépassent ces mon-tants et nous craignons que cela les décourage », explique Patrice Blanc, président des Restos du cœur qui se souvient de la baisse des dons après la suppression de l'impôt sur la fortune et de la déduction fiscale qui lui était liée, de duction fiscale qui lui était liée, de 75%. « Nous savons les donateurs sensibles aux changements fis-caux. Il faudrait distinguer les bé-néficiaires afin que l'aide aux plus démunis n'en fasse pas les frais », suggère Jacques Baylet, président des Banques alimentaires.

Amoindrir cette ressource se rait, pour les associations huma-nitaires, un coup dur de plus. Le projet de budget européen pour la période 2021-2027 envisage déjà une quasi-division par deux de l'aide alimentaire, qui passerait de 3,8 à 2 milliards d'euros. ■

ISABELLE REY-LEFEBVRE

# France Télécom: «Mon père était là physiquement, mais c'est tout »

La fille de Rémy Louvradoux, qui s'est immolé par le feu, a témoigné jeudi

mur». Une tache noire sur la façade de l'agence France Télécom à Méri-gnac (Gironde), devant laquelle il s'est immolé par le feu, le 26 avril 2011. Rémy Louvradoux avait 56 ans. Sa fille Noémie allait fêter ses 18 ans. Huit ans plus tard, jeudi 27 juin, c'est elle qui s'avance à la barre du tribunal correctionnel de Paris, qui juge sept anciens dirigeants de l'entre-prise pour « harcèlement moral »

et complicité de ce délit. Noémie Louvradoux témoigne au nom de sa mère, de ses deux frères et de sa sœur cadette, assis au premier rang du public. La jeune femme est un bloc de co-lère et de chagrin. Elle jette l'une et l'autre à la face des prévenus «Ils ont assassiné mon père. Ils ont tué notre vie de famille. Et ils ont dit qu'ils ne savaient pas. » Elle égrène chacun de leur nom: «C'est une horreur et ils en sont

**«Pas des vrais postes»** Rémy Louvradoux était entré chez France Télécom en 1979, il était fonctionnaire. En 2006, son poste de « préventeur » régional chargé de la sécurité et des conditions de travail au sein de la di-rection des ressources humaines du Sud-Ouest, est supprimé. On lui confie une fonction de contrôleur interne pendant deux ans avant qu'il soit de nouveau «redéployé» en 2008. Il devient alors chargé de mission dans un poste précaire dont la durée ne poste précaire dont la durée ne peut excéder douze mois. « Bien en deçà de ses qualifications et de son grade», dit sa fille. Pen-dant l'instruction, l'un des responsables de l'agence Sud-Ouest Altlantique avait admis que ces missions « n'étaient pas des vrais postes. Ce n'était pas

En mars et en septembre 2009, Rémy Louvradoux adresse deux lettres à son employeur. Il n'a pas eu de réponse

trop constructif, pas vraiment pensé, pas valorisant ». Dans une lettre adressée en mars 2009 à la direction des ressources humaines de sa direction territoriale, Rémy Louvradoux évoque la dégradation de ses conditions de travail, rémunération en baisse, temps de trajet qui s'allongent. A la même époque, les candidatures qu'il dépose dans la fonction publique territoriale échouent les unes après les autres. Doit-il se considérer comme «totalement incompé-tent» ou fait-il «l'objet d'une attention particulière et personnali-sée », demande-t-il? Aucun entre-tien ne lui est proposé à la suite de son courrier

Rémy Louvradoux se replie sur lui-même. «On ne connaissait plus ses collègues de travail, il ne voulait plus sortir», raconte sa fille. Rémy Louvradoux prend du poids, sa santé se détériore. «Il était tout le temps fatigué. Avant, il faisait du cyclisme et de la natation. Il a tout arrêté. » A la maison, l'atmosphère devient lourde «On avait quand même une vie de famille, on prenait tous nos repas ensemble. Mais mon père voulait toujours le silence, il se mettait en colère, il ne parlait plus, sauf avec ma mère. Ça a détaché le lien qu'il avait avec nous et celui qu'on avait avec lui. Il était là, physiquement

mais c'est tout. Il avait perdu toute estime de lui-même, au travail et en famille »

Quelques mois plus tard, en septembre 2009, Řémy Louvra doux adresse une «lettre ouverte à [son] employeur et à son action-naire principal ». Il dénonce la po-litique de réorganisation de l'entreprise et les méthodes de management, qui visent particuliè-rement, selon lui, les agents fonctionnaires de plus de 50 ans. « Je suis dans ce segment-là. Ratio de gestion de la direction natio-nale: je suis en trop. » La famille, qui n'a découvert l'existence des deux lettres de leur père qu'après sa mort, veut savoir pourquoi la direction ne lui a pas répondu

# Compassion factice»

Didier Lombard s'approche de la barre: « C'est simple, je n'ai jamais eu ce courrier. » Brigitte Dumont, l'ex-directrice des ressources humaines France, confirme avoir reçu la «lettre ouverte» et l'avoir transférée à son adjoint qui devait lui-même prendre contact avec les supérieurs hiérarchiques de Rémy Louvradoux. L'inspec-tion du travail a reconstitué le parcours descendant de cette lettre. Au vu de ses multiples étapes elle en déduit que «France Télé-com a littéralement perdu cer-tains de ses salariés: à force de mobilités et de déstabilisations, il n'est plus possible de savoir préci-sément à quelle unité est rattaché Rémy Louvradoux.»

«La mort de mon père, dit Noé-mie Louvradoux, c'est la réussite de leur objectif. C'est la prime de ce-lui qui a supprimé son poste. L'im-molation par le feu a permis de comprendre la mesure de la vio-lence qu'il avait subie et qu'il a re-tournée contre lui-même.»

La ieune femme raconte la vie d'après le 26 avril 2011. Leur mère

père, à la sortie du collège et du ly-cée. Leur culpabilité à chacun de n'avoir pas mesuré «*l'ampleur du désastre* ». La difficulté, pour les quatre enfants, de grandir et d'avancer avec tout ça. Elle dési-gne les prévenus, dénonce «leur compassion factice»: «Eux, ça n'a pas gâché leur carrière! Ça n'a pas

gâché leur vie de famille!»

Noémie Louvradoux en veut à la justice de ne pas avoir retenu les délits d'homicide involontaire et de mise en danger de la vie d'autrui. «Il y a mort d'homme. On a porté plainte pour empêcher la banalisation du mal. On ne veut pas qu'il soit excusa-ble, réitérable. » En ouvrant l'examen du dossier

de Rémy Louvradoux, la prési-dente Cécile Louis-Loyant avait observé: «Sa situation semble concentrer toutes les problématiques de la réorganisation de l'en-

sa réflexion aux prévenus.

«C'est totalement dramatique,
dit Olivier Barberot, l'ancien directeur groupe des ressources hu-maines. Mais dire qu'on a voulu saboter son dossier, ça n'a aucun sens.» «En 2005, l'entreprise était en train de couler et elle ne le savait pas. On aurait pu aller beau-coup plus doucement si on n'avait pas eu la concurrence à notre porte», déclare Didier Lombard, «Dans ce qui a été défini comme politique d'entreprise et dans son application, il n'y a rien qui ressemble à ce qu'on nous reproche », affirme l'ex-numéro deux, Louis-Pierre Wenès.

Le public gronde. Les prévenus

se ferment. Que peuvent-ils répondre? Il n'y a rien à opposer à la douleur d'une fille qui pleure le père qu'elle n'a plus. «Que France Télécom m'a volé», dit-elle. ■

PASCALE ROBERT-DIARD

# A Brest, un imam et un fidèle blessés par balles

Rachid Eljay était visé par l'Etat islamique, mais également critiqué en France pour ses positions conservatrices. L'auteur des coups de feu s'est suicidé peu après l'attaque



# Le Monde DES RELIGIONS

VIRGINITÉ & CHASTETÉ, histoire d'une obsession Un magazine de 84 pages - 6.90 € Chez votre marchand de journaux

et sur Lemondedesreligions.fr

R achid Eljay, l'imam de la mosquée Sunna de Brest, et un fidèle de ce lieu de culte, ont été blessés par balles jeudi 27 juin, peu après 16 heures, par un homme qui s'est apparem-ment suicidé peu après. Selon des témoins de la scène, Karl Foyer, le tireur, est arrivé devant la mosquée à bord d'une Clio. Il en mosquee a bord a une Lilo. II en est descendu, s'est approché des deux hommes qui sortaient du lieu de culte, prétextant vouloir prendre une photo, puis a tiré sur eux six fois, les blessant aux jambes et à l'abdomen. Les deux hommes ont été hospitalisés. Leursi ours ne sont nase nd anger. Leurs jours ne sont pas en danger

Trois heures plus tard, les policiers ont retrouvé la voiture abandonnée, puis l'auteur des tirs, mort d'une balle dans la tête. A peu près en même temps qu'avait lieu la fusillade, la repro-duction numérique d'une lettre manuscrite accompagnée de la carte d'identité de Karl Foyer, 21 ans, était adressée par mail à une soixantaine d'adresses, no-tamment liées à des médias. L'auteur de cette missive, qui se présente sous cette identité, y affirmait, avec une orthographe approximative, avoir été intercepté le 18 avril par trois hommes qui lui avaient ordonné « d'égorger l'imam de Brest Rachid Eljay » entre le 15 et le 30 juin, faute de quoi ils le tueraient lui, ainsi que

Jeudi soir, des sources proches de l'enquête ont confirmé au *Monde* que le tireur était bien Karl Foyer, un inconnu des servi-ces de police. Il était en posses-sion d'un pistolet 9 mm. Ces sources ont souligné que la lettre manifeste un esprit déséquilibré. Compte tenu de ces éléments, le parquet antiterroriste ne s'est pas saisi de l'affaire.

Menaces et perquisitions Rachid Eljay, 39 ans, est un prédi-cateur très écouté sur Internet, où ses vidéos sont regardées par plu-sieurs dizaines de milliers de personnes, parfois davantage. Sous le nom de Rachid Abou Houdevfa (qu'il a abandonné depuis), il avait défrayé la chronique en 2015 pour avoir affirmé devant des enfants que ceux qui écoutent de la musique (proscrite par certains tenants d'un islam très rigoriste) risquaient d'être transformés en singe ou en porc. Ces propos ont singe ou en porc. Les propos ont été entendus dans une vidéo diffusée dans le contexte des attentats de cette année-là, atten-tats condamnés par l'imam. Initialement d'inspiration sala-fiste, cet autodidacte priore aussi la participation électorale des pusulmans et donc l'acceptation.

musulmans et donc l'acceptation du jeu démocratique – une hérésie pour les djihadistes. Ceci, asso-cié à sa large audience, lui a valu d'être désigné comme une cible par l'organisation Etat islamique, dans le même temps où, en France, après ses propos sur la musique, il était dénoncé comme fondamentaliste. Son domicile et la mosquée ont été perquisition-nés dans le cadre de l'état d'urgence - sans suite.

Depuis, Rachid Eljay a, semble-t-il, fait du chemin. Il a suivi à Rennes, en 2016 et 2017, un diplôme universitaire « religions, droits et vie sociale » l'un de ces cursus mis en place après les attentats de 2015 dans certaines universités à la demande des pouvoirs publics, pour former des acteurs religieux au cadre juridique et social français. Sa barbe a raccourci, ses cheveux ont poussé. A deux reprises, des menaces plus précises l'ont contraint à quitter son domicile pour se mettre à l'abri, indique l'un de ses proches. Mais elles s'étaient ensuite calmées et il avait pu repren-

dre une vie normale.

A l'automne, il avait rejoint la plate-forme Les Musulmans, créée à l'initiative du militant et ex-directeur du Collectif contre l'islamophobie en France, Marwan Muhammad, dans le but de fédérer des mosquées et des as-sociations musulmanes. Il est l'un des coordinateurs de l'association des imams de ce regroupement. Cette plate-forme a dénoncé, jeudi soir, «une tenta-tive de meurtre» qui «atteint un niveau de gravité sans précédent». Le site affirme qu'elle s'inscrit

«dans une série d'attaques cons-tantes de personnalités politiques et médiatiques contre l'imam Rachid Eljay, devenu en quelques années la cible privilégiée de leur haine et de leur islamophobie » et aui pourtant « n'a cessé d'œuvrer à l'éducation, à la responsabilisa-tion, à la paix entre tous dans ses prêches à la mosquée de Brest et ses vidéos sur Internet ».

«S'il v a des menaces réelles contre certains imams, comme cela semble être le cas, nous demandons qu'ils soient protégés », déclare Marwan Muhammad, selon qui un regain d'activité de cel-lules antimusulmanes liées à l'extrême droite aurait été détecté ces derniers mois. « Nous exigeons des pouvoirs publics qu'ils prennent de toute urgence toutes les mesures nécessaires pour protéger les lieux de cultes musulmans et assurer la sécurité des imams et des person-nalités musulmanes visés par des discours racistes et des menaces. Il est temps que l'Etat prenne tou-tes ses responsabilités face au ris-que terroriste islamophobe qui vise les citoyens de confession les citoyens de confession musulmane», proclame la plate-forme. En fin d'après-midi, le mi-nistre de l'intérieur, Christophe Castaner, avait indiqué, sur Twit-ter, qu'il avait «demandé aux préfets de renforcer la surveillance des lieux de culte du pays». 

CÉCILE CHAMBRAUD

(AVEC SIMON PIEL)

France Télécom

# egard sur

L'écrivain Vincent Message, qui publiera en août un roman sur la souffrance au travail, a assisté, pour «Le Monde », aux audiences du tribunal correctionnel de Paris sur le harcèlement moral subi par les employés du groupe

vez-vous déjà pensé sérieusement à vous suicider?» La question flotte dans la salle d'audience aux tons clairs. Posée lors d'une en-quête IFOP, elle est reprise à la barre par le professeur de méde cine Michel Debout, témoignant à l'appel des parties civiles au procès France Télé-com. Dans la population générale, explique le fondateur de l'Observatoire national du suicide, 20 % des personnes interrogées ré-pondent oui. Parmi celles qui estiment avoir un travail facteur d'équilibre dans leur existence, les réponses positives atteignent encore les 12 %. Mais les personnes qui ont subi un harcèlement au travail, elles, sont 42 % à avoir réfléchi à mettre fin à leurs jours. Le chiffre dit la place que le travail prend dans nos vies, et l'impact ravageur qu'il peut avoir sur nous.

La justice se rend en public. On le sait en

théorie, mais on a rarement le temps d'en faire l'expérience en personne. Pour ma part, le procès France Télécom, qui s'est ouvert le 6 mai, est le premier dont je suis les audiences au long cours. Les bâtiments du palais de justice sont flambant neufs et les enjeux du procès, inédits : c'est la première fois que les dirigeants d'une grande entreprise française sont jugés pour harcèlement moral. Sur les bancs des prévenus, ils sont sept à devoir rendre compte de la politique qu'ils ont menée pour redresser l'entreprise entre 2005 et 2010. Sous la pointe de l'iceberg que constituent les 19 décès et les théorie, mais on a rarement le temps d'en l'iceberg que constituent les 19 décès et les 12 tentatives de suicide dont le tribunal est saisi, ce sont des milliers de salariés qui ont été fragilisés par la réorganisation à marche forcée de l'opérateur dans le cadre du plan

Next et de son volet social Act.

J'ai décidé de me rendre régulièrement aux audiences de ce procès, car cela fait dix ans que je m'intéresse aux métamorphoses ans que je m'interesse aux métamorphoses du capitalisme contemporain et à la question de la souffrance au travail. Le roman que j'y ai consacré a pris forme au moment de la crise des subprimes, qui a coîncidé avec l'entrée de ma génération sur le marché de l'emploi. La crise que traversait France Télécom n'était alors qu'un des exemples des effets que la pression éconoexemples des effets que la pression écono-mique exerce sur nos corps et sur nos es-prits, mais elle a acquis avec les années une valeur emblématique. Entre l'exercice de la justice et l'art du roman, du moins quand il est pratiqué dans un esprit de pluralisme, il m'a toujours semblé y avoir de solides points communs : ce sont des espaces où les

> **ENTRE L'EXERCICE DE LA JUSTICE ET** L'ART DU ROMAN, IL M'A TOUJOURS **SEMBLÉ Y AVOIR DE SOLIDES POINTS COMMUNS**

discours entrent en confrontation, où on se donne les moyens d'entendre toutes les voix; on est incité à s'y méfier des juge-ments hâtifs et à prendre le temps de rai-sonner à charge et à décharge. C'est le sens de ma présence ici : aller au-delà de ce que j'ai pu lire sur le sujet et me faire ma propre

opinion. En vérité, rien n'est moins simple. L'or donnance de renvoi résume en 700 pages les milliers de pièces du dossier. Les parties civiles, qui viennent raconter leur histoire ou celles de leurs proches décédés, dans des moments où se cristallise l'émotion de longues années d'attente, ont à cœur de souli-gner les imprécisions du dossier, et c'est un des rares points d'accord qu'elles peuvent avoir avec les prévenus, qui en relèvent aussi les flous. L'organisation de l'entre-prise a changé à toute vitesse, ces an-nées-là, et il faut la patience sereine de la présidente Cécile Louis-Loyant pour re-constituer les chaînes de responsabilité. Multipliant les questions faussement naï-ves les premiers jours, histoire d'assimiler l'architecture de l'entreprise, elle mène depuis début juin les débats de façon plus in-cisive, pour établir, dans chaque situation, qui faisait quoi et savait quoi.

# L'ORAL, L'ÉCRIT ET LES SOUS-TEXTES

Sur les bancs de la presse, tout en se pen-chant parfois vers les voisins pour décrypter un sigle, on s'est donc habitués à entendre un sigle, on sex uotre nabutues à entendrue les prévenus répéter: «Je comprends que vous ne compreniez pas», «On peut le déplo-rer, mais c'était l'organisation de l'époque», «C'est complexe, mais la réalité était com-plexe». On sort de là dans un vertige. Pour se d'avoir assisté à tout : à chacune des jour-nées d'audience, bien sûr, mais surtout à l'ensemble des faits de la période de prévention - à toutes ces réunions où des consi gnes ont pu être données aux manageurs pour tenir l'objectif des 22000 départs, à chaque altercation dans les services surchar-gés de travail, à chaque moment où un agent de l'entreprise a pu confier à des collè-gues son mal-être grandissant face au changement de métier ou de lieu de travail qu'on lui demandait. On aimerait connaître l'ex-pression qu'ils avaient lorsqu'ils partaient de chez eux le matin, la boule au ventre, et leur regard de solitude le jour où ils ont ap pris que l'activité autour de laquelle se struc turait leur vie allait être supprimée. Ce procès est donc celui de la responsabi

lité indirecte, et c'en est tout l'enjeu. Mar quer que le harcèlement moral n'est pas une affaire de «n+1», mais de politique d'entre-prise. Montrer que, lorsqu'on se focalise sur le duo victime-harceleur, on regarde la réalité par le petit bout de la lorgnette. Du reste, les victimes appelées à la barre (pour la ma-jorité des hommes qui avaient au moment loffite des hommes qui avaient du moment des faits autour de la cinquantaine) dédoua-nent souvent leurs «n + 1» en expliquant qu'ils étaient eux-mêmes sous pression. Les dirigeants de France Télécom se sont-ils contentés de reporter sur leurs équipes les contraintes que faisait peser sur eux la mau-

# Romancier du capitalisme

Vincent Message, 36 ans, romancier et essayiste, enseigne la littérature et la création littéraire à l'université Paris-VIII-Saint-Denis. Son premi roman, Les Veilleurs (Seuil, 2009, prix Virgin Lire et Prix de la voca-tion), revisitait les codes du roman policier en plongeant dans le monde onirique d'un homme auteur d'un crime de rue. Dans l'essai Romanciers pluralistes (Seuil, 2013), il s'interro-geait, à partir des œuvres de Robert Musil, Carlos Fuentes, Thomas Pynchon Salman Rushdie et Edouard Glissant, sur le travail de romanciers qui mettent en scène des sociétés déchirées par des conflits de valeurs. Dans la dystopie Défaite des maîtres et possesseurs (Seuil, 2016), il imaginait un monde dans lequel de nouveaux venus nous faisaient connaître le sort que nous réservions auparavant aux animaux Son travail s'intéresse aux effets sociaux et ennementaux du capi talisme, ainsi qu'à la ma-nière dont la pensée écologique peut nous aider à refonder la critique du capitalisme. Son prochain roman, *Cora* dans la spirale, est le por trait d'une femme dont la vie est bouleversée par la crise économique de 2008: il paraîtra le

vaise situation de l'entreprise? Ou bien ontils sciemment poussé les gens dehors, en se passant d'un plan de sauvegarde de l'emploi, pour réduire la masse salariale et faire grimper le cours de l'action?

A l'écrit, les indices d'une brutalité volon-taire de la politique RH du groupe sont rela-tivement minces. On peut citer, bien sûr, les propos tenus aux cadres lors de la con vention de l'Association des cadres supé vention de l'Association des cadres supérieurs et dirigeants de France Télécom (ACSED) à l'automne 2006: le PDG Didier Lombard y parle de faire des départs l'année suivante «d'une façon ou d'une autre, par la fpeiter ou par la porte». Le DRH Olivier Barberot précise: «On ne va pas faire dans la dentelle. Il faut mettre les gens en face de la réalité de la vie. La réalité de la vie, c'est qu'on a encore la possibilité de préparer l'avenir dans des conditions exceptionnelles, mais que ça ne durera pas si on ne tient pas mais que ça ne durera pas si on ne tient pas les objectifs. » La liberté de ton est aussi de mise lors des tables rondes Réussir ACT de 2007, transcrites par des consultants pres-tataires : on ne sait pas qui parle, on ne sait pas si les prévenus étaient dans l'assistance, mais il est question, en tout cas, de brus-quer les collaborateurs pour qu'ils se met-tent en mouvement: «Quelqu'un qui n'est tent en mouvement: «Quelqu un qui n'est pas mobile géographiquement peut changer de métier pour rester au sein du groupe; s'il ne veut pas changer ni de métier ni de ré-gion, il n'y a pas de solution pour lui au sein du groupe. Parfois, il faut supprimer le poste pour faire bouger, "retirer la chaise" en met-tant en déploiement. »

LIBÉRALISATION BRUTALE DU SECTEUR Toutefois, si les phrases prononcées à ces deux occasions sont souvent reprises dans les analyses consacrées au dossier, c'est que leur violence sans fard ne se retrouve pas ailleurs. A l'audience, on a donc débattu longuement d'autres expressions tirées de documents RH validés par les prévenus, telles que «dynamique de rupture», «low per formers », « manager par les résultats », pour essayer de déterminer si elles cautionnent et recouvrent des agissements concrets re-levant du harcèlement, ou si elles ne reflètent que le vocabulaire classiquement en vi-gueur dans une grande entreprise. Les té-moins sont nombreux à affirmer que la pression était d'abord mise à l'oral. Les écrits restent, les écrits se retournent contre vous, dix ans plus tard : on est tenus d'y pré server les apparences. A défaut d'être doués du pouvoir de voyance à quoi je révais plus haut, les magistrats cherchent donc à en ex-humer les sous-textes. Croire qu'il n'y en a pas, qu'il ne s'est rien passé de plus que ce qui a été consigné par écrit, c'est faire preuve d'angélisme. Croire que l'écrit dissimulait de façon systématique une violence plus crue à l'oral, c'est être de parti pris, ou laisser toute l'histoire de l'entreprise se dé-former sous la lumière rétrospective des

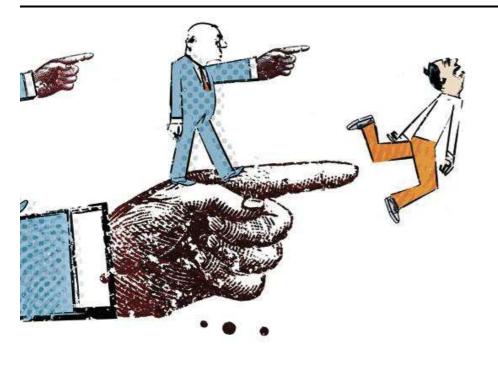
drames qui y sont survenus. En débordant le cadre que se fixe la justice, un autre rêve serait de remonter plus haut, plus en amont dans la chaîne des reserve l'ulités. Por la companyation de la chaîne des reserves l'ulités par la companyation de la chaîne des reserves de l'une de la companyation de la com ponsabilités. Pourquoi France Télécom s'est-elle trouvée ces années-là dans une sis'est-elle trouvée ces années-là dans une si-tuation critique? La dette a pesé de tout son poids, les 47 milliards d'euros rouge vif qu'accusait l'entreprise en 2005, après avoir perdu beaucoup d'investissements dans la bulle Internet. La révolution technologique était en train de s'accélérer: France Télécom dépendait des revenus du téléphone fixe, alors que la part du mobile devenait expoalors que la part du mobile devenait expo-nentielle; ses techniciens avaient construit tout le réseau du cuivre, qui cédait le pas aux lignes ADSL; le nombre d'abonnés reculait de mois en mois

Mais à ces deux difficultés s'est ajouté le bouleversement majeur de l'ouverture à la concurrence et de la privatisation. Forcés d'ouvrir les lignes à d'autres opérateurs, les techniciens animés jusqu'alors par le sens du service public ne se sentaient pas l'âme de commerciaux tenus de pratiquer la vente forcée, pas plus qu'ils ne se voyaient dépérir dans les locaux de plates-formes d'appels après avoir longtemps travaillé sur les rou-tes. Le gouvernement et l'Autorité de la contes. Le gouvernement et l'Autorité de la con-currence ont multiplié les contraintes pour l'opérateur historique et favorisé les nou-veaux entrants de manière plus nette que dans d'autres pays européens. «On était l'en-fant mal-aimé de l'Etat», résume Didier Lombard sur un ton d'amertume. Sans le prendre au pied de la lettre, il est sûr qu'on aimeraît entendre les explications de ceux qui ont décidé de mener la libérali-

ation du secteur avec autant de brutalité. Alors que la concurrence est souvent pré-sentée comme une source de bienfaits évidents et comme une fin en soi, il est permis de se demander ce que nous apporte aujourd'hui l'existence d'un oligopole, Free, Bouygues, SFR, Orange, proposant des servi-ces à peu près similaires à des tarifs à peu près identiques. La concurrence a sûrement incité le secteur à plus d'innovations, mais avions-nous vraiment besoin que les inno-vations se produisent à ce rythme? Ce qui vations se produisent à ce rythme? Ce qui est sûr, c'est que l'intensification de la concurrence a conduit partout au moins-disant social et a créé des degrés de pression qui se sont traduits par de la violence. Ce qui est établi, c'est que, chez France Télécom, elle a abimé l'existence de personnes par milliers et en a tué des dizaines.

Pour les parties civiles, les plans Next et ACT ont été les vecteurs principaux de la







GILLES RAPAPOR

violence managériale; les prévenus, eux, ne cessent de répéter qu'ils ont été conçus pour amortir un choc inéluctable, qui, sans cela, aurait été bien pire. Au fil des jours, ils ont eu l'occasion de lister les mesures mises en place: la formation est passée de quinze heures par an en 2004 à vingt-neuf heures en 2007; une boîte à idées, qui fonctionne toujours chez Orange, a permis à 25 % des collaborateurs de suggérer des change-ments dans leur environnement de travail, et 7000 projets de ce type étaient concrétisés fin 2009; des cellules d'écoute et d'ac compagnement ont été créées à partir de novembre 2007 – cinq mois après le lance-ment de l'Observatoire du stress et des mo-bilités par les syndicats SUD et CFE-CGC; les mobilités fonctionnelles ont toujours été privilégiées aux mobilités géographiques, ces dernières impliquant de plus grands bouleversements dans la vie des salariés.

Le numéro 2 de l'époque, Louis-Pierre Wenès, insiste: «Moi qui suis un homme pragmatique, les pieds dans la glaise et dans la boue, j'ai envie de dire: "dites-moi ce que nous n'avons pas mis en place?" Et je n'ai rien entendu de concret. Si vous me dites: "arrêtez les mobilités..." Sans les mobilités, le président Lombard l'a dit, France Télécom ne serait plus là. » Louis-Pierre Wenès est comme cela de la. » Louis-Pierre Wenes est comme cela de-puis le début des audiences : percutant dans ses arguments, soucieux de corriger l'image de cost killer qui lui colle à la peau, désireux de convaince qu'il a servi de bouc émissaire en quittant ses fonctions en octobre 2009, et laissant pourtant échapper des expres-sions qui l'enfoncent de nouveau, comme

sions qui ferniorent de nouveau, comme cette glaise et cette boue qu'on a de la piene à distinguer sur ses chaussures de ville. Du côté des parties civiles, Mª Frédéric Benoist réplique que l'effort de formation restait très en deçà des besoins, comme en témoignent les situations de beaucoup des victimes, d'autant qu'une part importante du budget a été captée par les manageurs au détriment des opérationnels. L'inspectrice du travail Sylvie Catala, chargée en 2010 d'un rapport sur l'entreprise qui a joué un rôle crucial dans l'ouverture de l'instruction, critique, elle, les cellules d'écoute et d'accritique, elle, les cellules d'écoute et d'ac-compagnement, trop centrées sur l'écoute des difficultés individuelles, au détriment d'une réflexion sur l'organisation du travail. Il ne s'agissait pas de prévention primaire, destinée à anticiper les dysfonctionne-ments, mais d'une prévention tertaire, qui arrivait alors que le mal était fait, que le lien de configne entre les salariés et l'entreprise de confiance entre les salariés et l'entreprise était déjà rompu, et que l'impact sur leur

santé était déjà patent. Entre 2005 et 2009, la direction a ignoré plus d'une soixantaine de demandes d'expertise en risques psychosociaux émanant

du CHSCT. Les alertes des médecins du travail n'ont pas été mieux prises en compte, même quand ils se sont organisés pour les faire remonter collectivement. Fermes sur leur ligne de défense, les prévenus et leurs avocats rappellent la taille de l'entreprise : le groupe comptait 130 000 employés, et Opé-ration France, sous la direction de M. Wenès, ration France, sous la direction de M. Wenes, 80000 personnes. Il était impossible qu'ils soient saisis de chaque situation de dé-tresse. Ce n'est qu'à partir du décès de l'ac-chitecte des réseaux Michel Deparis à Mar-seille, le 14 juillet 2009, qu'ils ont été tenus personnellement au courant des suicides. Auparavant, les directions régionales s'étaient occupées seules de recevoir les fa-milles et de Jeur envoyer l'assistances sociale. milles et de leur envoyer l'assistance sociale.

# UN CAS EXTRÊME MAIS PAS CARICATURAL

En réalité, la définition du harcèlement mo-ral laisse peu de marge de manœuvre aux ral laisse peu de marge de manœuvre aux prévenus. Sont ainsi qualifiés les agisse-ments répétés « ayant eu pour objet ou pour effet de dégrader les conditions de travail jus-qu'à porter atteinte aux droits, à la dignité ou à la santé des individus ». Puisque le dossier ne semble pas contenir de consignes systé-miques visant à forcer les départs, la défense a des arguments à faire valoir pour contester l'intentionalité de la violence manaériale. l'intentionnalité de la violence managériale. Il lui sera beaucoup plus difficile de convain-cre que la politique mise en place à l'époque n'a pas eu pour effet une dégradation dramatique des conditions de travail, tant les té moignages sur le sujet concordent

moignages sur le sujet concordent.

A répéter qu'il s'agissait de situations individuelles, mal gérées par la hiérarchie directe, mais que la souffrance au travail ne concernait pas «tout le monde», les prévenus risquent de donner l'impression qu'ils campent dans une forme de déni qui arrabe aux fimilles des victimes et aux entre de la victime de la che aux familles des victimes et aux em ployés du groupe assistant à l'audience des cris d'indignation. Pour Sébastien Crozier, toujours cadre dirigeant d'Orange, mais qui s'était mis à l'époque en plein-temps syndi-cal CEF-CGC parce qu'il sentait venir la crise, ce n'est pas parce qu'il n'y avait pas de direc-tives en ce sens qu'il n'y a pas eu plus de sa-lariés poussés à bout, mais parce que les cadres intermédiaires ont été nombreux à jouer un rôle protecteur, à ne pas appliquer

> **CE PROCÈS EST DONC CELUI DE LA** RESPONSABILITÉ INDIRECTE. ET C'EN **EST TOUT L'ENJEU**

les consignes les plus dures, quitte à se voir

couper leurs primes.

Parce que les faits se sont produits dans une entreprise qui avait une culture sociale, France Télécom présente l'intérêt d'être un cas extrême de souffrance au travail sans en être pour autant un cas caricatural. L'accom-pagnement a été très insuffisant, mais il n'a pas été inexistant. La violence est manifeste mais il n'est pas certain qu'elle ait été vou-lue. En définitive, ce procès sera utile s'il est l'occasion de remettre en cause une certaine mentalité managériale. La chose a été relevée à la barre par Laurent Zylberberg, qui di-rigeait alors les relations sociales: «Nombre d'ingénieurs étaient avant tout des experts en technologie qui ne voulaient pas s'investir en

RH. Pour beaucoup d'entre eux, la rationalité d'un projet suffit à en expliquer le sens.» L'enjeu n'est pas de savoir si Didier Lom-bard, Louis-Pierre Wenès, Olivier Barberot et les autres prévenus sont des personnes qui ont du cœur, des gens qui doutent et qui se demandent ce qu'ils auraient pu faire de plus pour éviter le pire. L'enjeu est de comprendre que la rationalisation économique peut faire d'une entreprise un monstre froid en dépit des personnes qui la dirigent, et même parfois à leur insu, si bien que chaque réorganisation doit faire l'obiet d'une attention extrême.

attention extrême.

Il ne faut pas se dire que les plus forts suivront, mais se demander ce qu'il adviendra
des plus faibles. Le problème est qu'on requiert encore des manageurs une mentalife compatable bien plus qu'un sens de la lité comptable bien plus qu'un sens de la psychologie. Ils sont partout aux postes de responsabilité, ceux qui croient avoir fait le boulot lorsqu'ils ont insisté sur la valeur de leurs équipes et répété que l'humain doit rester au centre.

Cette insistance, pourtant, est l'envers Cette insistance, pourtant, est l'envers d'un déni. Seriner que l'humain est la valeur la plus haute qu'ils défendent, c'est sous-entendre que ce n'est pas le cas. Quand on se retrouve à parler de l'humain, alors que cette expression abstraite, globalisante, est aux antipodes de la pensée humaniste, c'est qu'il est déjà tard, que le tocsin sonne déjà. Il faut l'entendre sonner. Et ce d'autant qu'il rél'entendre sonner. Et ce d'autant qu'il ré-sonne aujourd'hui dans d'autres secteurs promis à la libéralisation et à la privatisa-tion, à la SNCF, chez EDF...

Le devoir de mémoire, pour les salariés qui ont souffert, pour ceux qui ne sont plus là, c'est d'abord d'empêcher que cette mécanique infernale ne s'enclenche de nouveau – et il faut peser de toutes nos forces, parce que les forces contraires sont de loin celles qui dominent. Respecter les fragilités, enfin. Et prêter l'oreille aux alertes.

VINCENT MESSAGE

# LIVRE

# DANIEL PAULY, LANCEUR DALERTF **ICONOCLASTE**

lus il y a de pêcheurs, plus ils sillonnent les mers, loin, au large, avec des engins sophistiqués et des bateaux puissants – parfois même des avions pour les rendre plus performants encore –, et moins il de poissons. L'équation paraît simple. Il a pourtant rescue poissons. Eviquation panal simple. la pourtain fallu la détermination courageuse de quelques biologis-tes sortis de leur quant-à-soi scientifique pour que le mes-sage commence lentement à être entendu: non, l'océan comme la terre ne sont pas des cornes d'abondance aux ressources éternellement renouvelées.

Daniel Pauly est l'un des premiers chefs de file de ces lan-ceurs d'alerte sur le chapitre de la surpêche. Au prix d'une force de travail et d'une obstination exceptionnelles, cet cionoclaste, devenu un honorable professeur d'université iconoclaste, devenu un honorable professeur d'université bardé de récompenses internationales, a lentement fait évoluer la science austère des statistiques de captures de poissons vers la reconnaissance fondamentale des écosys-tèmes marins et donc de l'écologie. Il lui a fallu tout autant de force pour ne pas sombrer dans quelque destin de mauvais garçon que le sort semblait lui avoir réservé. Sa renommée de scientifique parmi les plus influents du moment, ce grand métis franco-canadien à la voix pro-

noment, ce grand meus inaco-canadien a la voix pro-fonde l'a en somme gagné à coups de poing sur la table. La vie de ce déraciné, né d'une jeune femme française et d'un soldat afro-américain à la fin de la guerre, le 2 mai 1946, à Paris, ne s'annonçait pas sous les meilleurs augures. Elle a mal commencé en Suisse, avant de l'enaugures. Ente a mai commente en susse, avant de ten-traîner dans à peu près tous les pays où la pêche fait vivre des humains. A elle seule, elle mérite bien la biographie que David Grémillet lui consacre. Comme l'auteur est lui-même océanographe – il s'intéresse en particulier au déclin des oiseaux marins lié à la surpèche –, il nous ouvre au passage la porte de quelques unités de recherche. Tant mieux, car qui ne s'est

iamais demandé comment les experts pou-

jamais demandé comment les experts pou-vaient bien s'y prendre pour compter les poissons dans la mer? De son écriture agréable, précise et très étayée, David Grémillet en profite pour dres-ser aussi le portrait d'une génération qui ne s'est plus contentieé de découper des otolithes extraits de l'oreille interne des poissons sous une lunette binoculaire. Cela reste néanmoins une méthode éprouvée pour évaluer leur âge afin d'en déduire l'état de santé de leur popu-lation. Ou plutôt de leur stock, comme disent les halieutes. Avant que les préoccupations de certains biologistes ne finissent par rencon-trer celles des militants défenseurs de l'envi-ronnement, le cheminement a été long.

Celui de Daniel Pauly débute à La Chaux-de-Fonds, dans une famille de Thénardier helvètes. L'environnement alors ne l'inté-resse en rien, mais les livres constituent sa seule évasion. «Turli!», – «tu lis encore!» –

lui reproche la mégère qui a mis le grappin sur l'enfant et le maltraite. Quelques belles rencontres lui permettent malgré tout d'avancer. A 17 ans, il débarque en Allemagne. Petits boulots, cours du soir, maigres bourses, il lui faut de nouveau s'accrocher jusqu'à pouvoir suivre des études à l'Institut océanographique de Kiel. Il opte pour le département d'études des pêcheries, parce qu'il veut se rendre utile.

Cartographier les zones de pêche du monde
Dans ces années-là, l'armée française se rappelle à lui:
Daniel Pauly n'avait pas imaginé qu'il devait se plier à
l'obligation du service militaire d'un pays qu'il ne connaît
pas. Le souvenir est cuisant, mais lui permet de retrouver
enfin sa mère et de rencontrer sept frères et sœurs dont il
gnorait l'existence. L'étudiant partira aussi sur les traces
de sa famille américaine aux Etats-Unis, où il tombera en
pleine effervescence Black Power. Ainsi reconnecté à ses
origines. Daniel Pauly va pouvoir voir grand se mettre à pleine effervescence Black Power. Ainsi reconnecté à ses origines, Daniel Pauly va pouvoir voir grand, se mettre à parler l'anglais et pas mal d'autres langues, écrire des monceaux de publications scientifiques ainsi qu'une somme sur Charles Darwin, pour le plaisir. Et considérer la pêche sous un angle bien plus large que ses confrères.

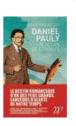
En 1999, il ne décide rien moins que de cartographier et évaluer l'ensemble des pécheries du monde afin d'en déduire l'impact sur l'état des océans. Il baptise le projet – qui va s'étaler sur des années de travail avec beaucoup de collaborateurs, collaboratrices surtout - Sea Around US («la mer autour de nous»), en hommage à la très

de collaborateurs, collaboratrices surtout – Sea Around
US («la mer autour de nous »), en hommage à la très
fameuse écologue Rachel Carson. Avec cette base de
données, il montrera finalement que, contrairement à
ce que laissaient croire les statistiques officielles, les
captures de poissons n'augmentent plus depuis la fin
des années 1980 en dépit de la puissance de feu des
chalutiers, qui, elle, ne cesse de croître.

Comment mieux dire une vie qu'au travers des combats
menés? Faire fi de l'académisme institutionnel, s'expo-

ser, essuyer les contre-offensives des industriels de la pê set, essayer les contre ontresses us modarles u a pe-che, dénoncer la faiblesse des politiques à leur égard, pour alerter sur le pillage massif qui a décimé les grands mam-mifères marins, avant de cibler les grands carnivores, puis les modestes anchois et, à présent, les mini-crevettes. In-terrogé sur sa biographie, Daniel Pauly n'est pas du genre à s'appesantir sur lui-même. Alors au téléphone il pré-vient: «A 73 ans, je peux encore emmerder le monde. »

MARTINE VALO



DANIEL PAULY. Un océan DE COMBATS

de David Grén Wildproject Editions 384 pages, 22 euros